

La diversification de notre activité nous permet de répondre à la demande des professionnels et des particuliers.

Notre activité principale est la **location de bennes**. Nous possédons un parc de 250 bennes avec 2 volumes de bennes différents, 8m<sup>3</sup> (pour les gravats et /ou les déchets) et 16m<sup>3</sup> pour les déchets uniquement sans gravats. Les bennes sont transportées par nos camions de 19 tonnes soit 4 multi-bennes. Nous travaillons en collaboration avec nos confrères dans toute la France.



Notre matériel : bennes avec ou sans portes arrière, volume des bennes : 8m<sup>3</sup> pour les gravats (terre, béton, tuile et carrelage **uniquement**), 8m<sup>3</sup> pour mélanger déchets et gravats, et 16m<sup>3</sup> pour les déchets **sans gravats**

le chargement de la benne ne doit pas dépasser le niveau des ridelles.

Formalités : Les traitements des déchets se font selon les normes imposées par la réglementation en vigueur. C'est le strict respect pour l'environnement. Revalorisation des déchets à 75%. Nous fournissons un bordereau de suivi des déchets (BSD). L'autorisation de voirie est à la charge du client et obligatoire.

Nous faisons également :

- **Réception GRAVATS / DECHETS** aux PME du bâtiment (maçons, plombiers, etc.) de **décharger de petits volumes de gravats et/ou déchets directement sur notre centre de tri au 13 rue de la Pointe 93230 Romainville de 6h à 18h sans interruption du lundi au vendredi**



Notre matériel : pelle LIEBHERR 24T munie d'une pince de tri, BOBCAT (mini chargeur)

Formalités : obtention de notre déclaration, affaire suivie par un avocat spécialisé en droit d'environnement. Tous nos conducteurs d'engins ont le CACES engins & assurance RC

- la **collecte d'amiante liée** uniquement (qualification ci-jointe) pour les chantiers en Ile-de-France, nous fournissons obligatoirement le BSDA (bordereau suivi déchet amiante) et nous nous occupons de toutes les démarches administratives, aucun stockage sur notre site.



Notre matériel : kit de protection, sacs homologués, mis en benne transporté par camion de 19 tonnes – Conditionnement à la charge du client

Formalités : demande de CAP et BSDA fourni au client obligatoirement

Pour effectuer la collecte d'amiante, vous devez :

1/ nous faire parvenir le BSDA dûment complété et devis signé « bon pour accord » (disponible sur lejeunepf.com)

2/ nous faisons la demande de CAP auprès de l'exutoire – centre de traitement agréé et le numéro de CAP sera indiqué sur le BSDA

3/ Planification de la collecte d'amiante lié stockée dans des sacs homologués le matin à 8h et le chauffeur sera muni du CAP et BSDA qu'il devra remettre à l'exutoire et après cette collecte nous livrons directement au centre de traitement agréé. Le bon de pesée sera fourni au client joint à sa facture

4/ 3 semaines au plus tard l'exutoire nous renvoie le BSDA complété, on vous transmet l'original et nous gardons une copie dans notre dossier

- **location de mini-pelle et/ou mini-chargeur avec chauffeur,**



Notre matériel : mini pelle NEUSON 3.5T, BOBCAT (mini chargeur), camion 19T avec bennes

Formalités : assurance RC et tous nos conducteurs d'engins ont le CACES engins

- **La nature des déchets** : selon la réglementation en vigueur, les déchets de chantiers sont principalement bois, plastique, carton, papier, plâtre, le métal, la terre, la brique, le béton, la tuile et la céramique.

- **Classification** :

Classe I : Déchets DANGEREUX

Classe II : Déchets NON DANGEREUX (papier, carton, bois, plastique, fer, métaux plâtre...)

Classe III : Gravats INERTES (uniquement : terre, brique, carrelage et béton)

- **NE SONT PAS ACCEPTES dans les bennes ou sur notre plateforme de tri : les pneumatiques, les bouteilles de gaz, les souches, amiante, extincteurs, les huiles et tous autres produits chimiques et/ou toxiques FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPECIFIQUE ET A PART DES DECHETS ET DES GRAVATS**

- Tout produit dangereux ou toxique qui sera mis dans nos bennes, le client sera dans l'obligation de récupérer le produit toxique dans l'heure qui suit ou facturé en supplément d'un minimum de 1 500€ H.T.

**MERCI DE PENSER AU PERSONNEL DE NOTRE PLATEFORME DE TRI EXPOSE ET PERE DE FAMILLE**

**MERCI DE SENSIBILISER ET D'INFORMER VOS EQUIPES DE CHANTIER AINSI QUE L'ENSEMBLE DE VOTRE PERSONNEL ET VOS SOUS-TRAITANTS SUR VOS CHANTIERS**

- ***Traçabilité des déchets et gravats*** – BSD (Bordereau Suivi des Déchets) fourni, possibilité de fournir au client les autorisations préfectorales des différents centres de traitement agréé (exutoires) :

√ DECHETS : VEOLIA à Claye Souilly et Bouqueval

√ GRAVATS : RECYCLEO à Chartres

TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes selon la loi de finance) à 20€ H.T. / Tonne

**Taux de valorisation sont à 75% pour les déchets ultimes (plâtre, verre...) et 100% pour bois, carton, fer, papier, béton.**

**▲ Les producteurs de déchets (clients) SONT RESPONSABLES DE LEURS DECHETS par la loi.**

Nos qualifications sont sur notre site [www.lejeunepf.com](http://www.lejeunepf.com) :

- \* Assurance RC
- \* Récépissé préfectoral de transport de déchets
- \* Récépissé de déclaration préfectorale du centre de tri
- \* CACES engins de chantier
- \* FIMO & FCO des chauffeurs
- \* Attestation de compétence de transport d'amiante
  
- \* ISO 9001 & 14001 depuis 2011
  
- \* Nos conditions de règlement : virement & CB (possibilité CB à distance VAD)



\* Partenaires : - Ecolovia Site : [www.ecolovia.org](http://www.ecolovia.org)

- Kerlog (conseils et technologies)

- Jean VITRY (fournisseurs de matériaux, etc...)

#### **NOUVEAUTE 2018/2019 :**

- \* Investissement d'une pelle neuve LIEBHERR LH24 en juillet 2018*
- \* Investissement d'un BOBCAT T590 neuf en janvier 2019*
- \* Investissement d'un camion neuf de marque SCANIA en juin 2019*
- \* Investissement d'un hangar de la plateforme de tri en juillet 2019*
- \* Obtention de la Capacité de Transport option Marchandises en octobre 2019*

11, rue de la Pointe – 93230 Romainville Tél : 01 48 43 47 75 – Fax : 01 48 43 47 57

**Portable : 06 12 71 68 32 - Mail : [lejeune@lejeunepf.com](mailto:lejeune@lejeunepf.com)**

Rcs Bobigny 442 542 841 – Siret 442 542 841 00030- APE 7732Z- N° TVA Intra FR11 442 542 841